

Préface

Par Cédric O

Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique
et des Communications électroniques

Nous sommes en mars 2022, deux ans déjà après le premier confinement mis en place pour faire face à l'épidémie de Covid-19. Deux ans durant lesquels le numérique a montré, plus que jamais, qu'il était une brique essentielle pour la continuité économique, éducative et sociale de notre Nation.

Une continuité économique. Le numérique a facilité la mise en place du télétravail pour les salariés et les entreprises en leur permettant d'accéder aux outils et aux systèmes d'information nécessaires. Il a également permis aux commerçants et aux TPE d'amorcer, d'accélérer ou de poursuivre des transformations, et de garder les liens précieux avec leurs clients.

Une continuité de l'État. Les télétravailleurs de la fonction publique ont également pu poursuivre leur travail depuis chez eux, et, plus globalement, ce sont tous les services de l'État qui ont su tirer parti des outils numériques pour poursuivre leurs missions essentielles auprès de nos concitoyens.

Une continuité de l'éducation. L'éducation nationale, l'enseignement supérieur, mais aussi tout le tissu de l'enseignement public et privé, ont su s'adapter pour permettre à toutes et tous de continuer à apprendre.

Une continuité sociale. Les relations sociales ont pu perdurer, bien qu'à distance. Nous toutes et tous, nos familles et amis, nous nous sommes emparés des outils numériques pour garder un lien social que nous savons essentiel.

De cette période inédite, nous gardons de nombreux réflexes et enseignements, et avons, toutes et tous, profondément modifié notre façon de travailler, de nous réunir et de nous retrouver. **Nous avons su en tirer les bonnes pratiques.**

Ces continuités, grâce au numérique, ont été permises par la résilience de l'infrastructure d'Internet, mais aussi parce que de très nombreux Français et Françaises se sont appropriés ces usages. **Certains les ont découverts et appris.**

Cette période nous a montré que « s'appropriier et apprendre le numérique » sont le socle de ces continuités, de la famille à l'entreprise. Afin de ne laisser personne de côté dans cet accès aux outils numériques, l'État a créé les conseillers numériques France Services pour permettre un accès facilité à toutes et tous aux services numériques. 2 000 conseillers sont ainsi aujourd'hui mobilisés sur le terrain, et ils seront bientôt 4 000 dans toute la France.

S'appropriier et apprendre le numérique, c'est désormais une nécessité pour toutes et tous, et c'est cela qui sera développé dans ce nouveau numéro d'Enjeux numériques.